

Vouziers : du neuf pour la station d'épuration

L'An vert | Vouziers | 15.06.2011

Le dossier de l'assainissement constituait le gros morceau de l'ordre du jour du conseil municipal de ce soir.



La ville de Vouziers met en place un programme pluriannuel sur l'assainissement. Ce sont les travaux de priorité 1 qui étaient présentés ce soir, avec en particulier la station d'épuration située à Condé. Les responsables de Saunier et associés, maître d'œuvre de l'opération, étaient venus défendre les choix retenus par le comité de pilotage. Pour la station d'épuration, c'est la solution d'une station nouvelle qui a été choisie.

L'ancienne station date de 1968, et une rénovation ne pouvait garantir une durée de vie satisfaisante. La nouvelle station aura une capacité de 6000 équivalents habitants, plus conforme à la réalité de la ville. Les nouvelles normes demandent des technologies et des équipements que ne possédait pas l'ancien équipement. Celui-ci sera construit sur pilotis, précaution indispensable dans cette zone inondable.

Le refoulement des eaux usées ne se fera plus dans le ruisseau de la Muette, mais directement dans l'Aisne pour des raisons de réglementation. Une conduite partira de la station et après passage sous la voie ferrée elle traversera le canal sur le pont de Condé avant de rejoindre l'Aisne. Un bassin de stockage sera installé non loin du pont de l'Aisne à Vouziers, pour les pluies d'orage.

Les réseaux d'eaux pluviales seront renforcés dans le secteur de l'hôpital. A noter que les boues de la station seront traitées et conditionnées pour un épandage. L'ensemble de ces travaux a un coût prévisionnel qui se monte à 4,2 millions d'euros, avec des subventions attendues.

Le reste de l'ordre du jour a été étudié plus rapidement.

Les marchés de réhabilitation du bâtiment 4 rue de l'Agriculture ont été attribués. Il s'agit principalement d'installer la halte-garderie.

Les autres points financiers ont été votés sans problème, sauf la participation obligatoire de la ville au fonctionnement de l'école privée Saint-Louis, qui a suscité des votes contre. On peut en effet regretter que la ville soit obligée d'aider cette école qui vient en concurrence directe avec ses propres services publics. Ceci se fait au nom de "la liberté de choix" des parents, alors que la fermeture de classes dans l'enseignement public laisse de moins en moins de choix, en particulier dans les villages du canton.